

MARMANHAC

(Cantal, canton et arrond. d'Aurillac, 832 hab.)

Église paroissiale Saint-Saturnin. Vue de la montagne voisine, l'église de Marmanhac fait songer à un berger qui a su rassembler en bon ordre le troupeau dont on lui a confié la garde. Les épreuves n'ont cependant pas manqué au cours des siècles à ce joli village. L'église et son puissant clocher à arcades ont été édifiés dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Le sanctuaire a été reconstruit au cours du siècle suivant, mais selon les dispositions de l'édifice antérieur. C'est le témoignage de l'importance des dommages causés par la guerre de Cent ans dans cette province. Avec ses voûtes sur croisées d'ogives aux arcs très aigus, l'intérieur du monument présente un aspect fort original. Nous félicitons le Maire et son Conseil municipal d'avoir pris la décision de faire réparer la charpente et les toitures. Nous leur avons recommandé de demander l'aide financière du Conseil général et de solliciter l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques que mérite à tous égards ce beau monument. La Sauvegarde a donné pour sa part une subvention de 10 000 F, en prescrivant que les travaux soient exécutés selon les indications de l'Architecte des Bâtiments de France.

J. H.

Marmanhac (Cantal).

